ACADÉMIE DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis

CINÉMAS 93

Pôle Pédagogique
Mission EAC
Tel : 01 43 93 74 17
Mél : ce.93eac@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93 008 BOBIGNY Cedex
www.dsden93.ac-creteil.fr

A Bobigny, le 12 juin 2023

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale,
Mesdames et messieurs les directeurs d'école s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale

Objet : dispositif départemental *Ma Première Séance* 2023/2024

Nous avons l'honneur de vous informer de l'ouverture du dispositif départemental *Ma Première Séance* pour la saison 2023/2024.

Ma Première Séance est une initiative originale de Cinémas 93, l'association des salles publiques et associatives du département, en partenariat avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis et avec le soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) Ile-de-France et du Département de la Seine-Saint-Denis. La coordination pédagogique est assurée conjointement par Cinémas 93 et la DSDEN de la Seine-Saint-Denis.

Ma Première Séance est une proposition pédagogique, artistique et culturelle pour les très jeunes spectateurs. C'est un apprentissage du regard et une ouverture sur le monde grâce à la rencontre avec des artistes et des œuvres. La découverte de la salle de cinéma comme pratique culturelle est au cœur de ce projet. Cette première expérience donne lieu à un accueil adapté dans la salle. Elle est prolongée par une approche artistique transdisciplinaire qui fait appel à la danse, à l'expérimentation sonore, aux arts plastiques et au conte.

Ce dispositif concourt à la réalisation des attendus des programmes de l'école maternelle en ce qu'il permet la mise en place d'activités et d'apprentissages dans au moins deux des cinq grands domaines d'apprentissages que sont : *Mobiliser le langage dans toutes ces dimensions* et *Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques.* Il précède *École et cinéma*, dans la continuité du **Parcours d'éducation artistique et culturelle** de l'élève. Par ailleurs, cette action permet de renforcer le lien entre l'école, la salle de cinéma et les familles.

En souhaitant que cette nouvelle édition de *Ma Première Séance* constitue une découverte cinématographique sensible, riche et stimulante, et en vous remerciant de l'attention que vous porterez à sa bonne mise en œuvre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée,

L'inspecteur académique, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

Antoine Chaleix

La présidente de l'association Cinémas 93

Anne Huet

Fiche descriptive – *Ma Première Séance 2023/2024*

Programme

Ma Première Séance propose 3 projections en salle de cinéma, une par trimestre. Ce cycle est adapté à l'âge des enfants, à leur capacité d'attention et de concentration, avec des films d'animation, récents ou de patrimoine, et une progression sur l'année. Toutes les séances sont présentées et animées par un référent jeune public de la salle de cinéma. Ces 3 séances en salle sont complétées par une séance en classe qui prend la forme d'un atelier artistique mené par un intervenant extérieur.

Le thème de cette année sera « Transformations ». Voir programmation détaillée sur le site internet de Cinémas 93.

Accompagnement pédagogique

- Les enseignants bénéficient de deux demi-journées de formation. Elles visent d'abord à découvrir les films en présence d'un professionnel qui fournit des éléments d'analyse filmique et des outils pédagogiques. Elles proposent également une initiation pratique que les enseignants pourront mettre en place de manière autonome dans leurs classes, indépendamment de la programmation de l'année.
- Le site internet de Cinémas 93 propose des outils pédagogiques complémentaires pour aider les enseignants à enrichir le regard.

Les enseignants s'engagent à participer à l'ensemble des formations.

Accompagnement artistique et culturel

- En salle de cinéma : une attention toute particulière est portée à l'accompagnement de la première séance afin de permettre aux très jeunes spectateurs qui découvrent parfois ce lieu pour la première fois de se l'approprier sereinement. Chaque année, un dispositif de médiation est pensé pour cette première séance, en lien avec la programmation. La dernière séance de l'année propose un spectacle alliant cinéma et performance artistique.
- En classe : une « 4ème séance » prend la forme d'un atelier (d'une durée d'une heure environ) ouvert sur d'autres disciplines artistiques. 4 types d'intervention sont proposés par des artistes et intervenants spécialisés : atelier tactile, danse, conte et création plastique, création sonore.

Cet accompagnement spécifique favorise une approche sensible du cinéma et met en jeu le corps de l'enfant en mouvement.

Calendrier et fonctionnement

- **Inscription** auprès de la salle de cinéma partenaire (vérifiez que votre cinéma de proximité participe au dispositif) et validation par l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription **jusqu'au 2 octobre 2023**
- **Inscription administrative obligatoire** sur le site Cinémas93.org **avant le 14 octobre 2023**
- **2 sessions de formation les mercredis 8 novembre 2023 et 17 janvier 2024 de 9h à 12h**

Coût

Les écoles prennent en charge le paiement des billets d'entrée au cinéma et une participation à l'atelier. Le prix des places est fixé à 2.50 euros par élève et par film, celui des ateliers à 65 euros par classe. Le coût de l'atelier pourra être pris en charge dans le cadre d'une demande de financement spécifique de la mission EAC après l'inscription définitive.

Coordination départementale

Coordination cinéma : Cinémas 93, Sarah Génot, sarahgenot@cinemas93.org 01 48 10 21 28
Coordination Éducation nationale : DSDEN 93, Mission EAC, Bruno Blanche, bruno.blanche@ac-creteil.fr